

PAGE DE GARDE

COMPETENCE II : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DE L'HOMME DANS LA SOCIÉTÉ

THÈME : LES CONDITIONS DE LA LIBERTÉ

LEÇON 2 : LA VIE EN SOCIÉTÉ

DURÉE : 09 H

CLASSE : T^{le}D

HABILETÉS	CONTENUS
Connaître	La nature sociale de l'homme
Distinguer	L'Etat de la Nation
	L'omniprésence de la violence dans l'espace social
	Le rôle d'autrui dans la manifestation de la liberté
Apprécier	Les conditions de la liberté en société

Préambule

Matériel/ Support	Bibliographie
- Programme de la terminale - Méthode du bac - Tonus bac - L'univers des citations - Dictionnaire philosophique	- ARISTOTE, <i>Politique</i> - Jean-Paul SARTRE, <i>L'Etre et le néant</i>, - J-Paul SARTRE, <i>Huis clos</i> - Lucien MALSON, <i>Les enfants sauvages</i> - Karl MARX et ENGELS, <i>Idéologie Allemande</i>

Table des matières

Leçon 2 : La vie en société.....	1
I- LES FONDEMENTS DE LA SOCIETE	2
A- LA SOCIETE, UN PHÉNOMÈNE NATUREL À L'HOMME	2
B- LA VIE SOCIALE COMME UN FAIT ACCIDENTEL	3
II- L'IMPACT DE LA SOCIETE SUR LA VIE DE L'HOMME	4
A- L'ESPACE SOCIAL, LIEU D'ALIENATION ET DE CONFLITS	4
1- La présence d'autrui comme obstacle à ma liberté.....	5
2- L'Etat, une organisation sociale liberticide	7
B- LA SOCIETE, CADRE DE LIBERTE ET DE BIEN-ÊTRE	10
1- Autrui, un être indispensable pour notre épanouissement.....	11
2- L'Etat, une organisation sociale pour le bien-être du citoyen.....	13
CONCLUSION.....	15

DEROULÉ DE LA LEÇON

Moment Didactique / Durée	Stratégies Pédagogiques	Activités de l'enseignant	Activités de l'élève	Trace écrite
LA PHASE DE PRESENTATION	Echange verbal (Questions ou consignes /réponses)	Enoncé de la situation d'apprentissage - Lisez la situation d'apprentissage - Expliquez la situation d'apprentissage - Identifiez les différentes tâches	-Répondent -	COMPETENCE II <u>Leçon 2 : La vie en société</u>
LA PHASE DE DEVELOPPEMENT				<u>INTRODUCTION</u> Selon ARISTOTE (384-322 av. J.C), philosophe grec de l'Antiquité « <i>l'homme est naturellement un animal politique</i> » <i>Politique</i>, Paris, PUF, 1950, p.6. Comprenons par ces propos que l'homme est prédestiné à vivre en société. Mais malgré cette opinion, les avis restent partagés quant à la possibilité pour la société à assurer l'épanouissement de l'homme. Ainsi, pendant que certains estiment que la société semble offrir à l'homme les conditions de réalisation de sa liberté ; d'autres au contraire pensent que le cadre social met plutôt en péril l'existence de l'homme à cause des exigences ou contraintes qui lui y sont imposées. De cette divergence d'idées nous sommes amenés à nous interroger de la sorte : la société est-elle ou non un frein à la manifestation de la liberté humaine ? Mieux, l'homme peut-il accéder à la

	Travail de groupe et brainstorming	À partir de vos connaissances, définissez la société.	Les élèves définissent	liberté en vivant en société ? La réponse à ce problème se soldera après analyse des questions suivantes : • L'homme est-il naturellement ou accidentellement un être social ? • Aussi, en quoi l'espace social serait-il une entrave à la liberté de l'homme, • Toutefois, la nature sociale de l'homme ne lui est-elle pas souvent bénéfique ? <u>I- LES FONDEMENTS DE LA SOCIETE</u> Avant tout propos, disons que même si le terme de société connaît plusieurs usages qui tendent parfois à impliquer aussi les animaux, il faut noter que la société désigne principalement une réunion d'hommes entre lesquels il existe des rapports organisés, des échanges de services réciproques et ayant de l'intérêt général. Mais en réalité d'où vient cette organisation ? Mieux, comment s'explique l'existence de la vie en société ? <u>A- LA SOCIETE, UN PHÉNOMÈNE NATUREL À L'HOMME</u> Selon la <i>thèse naturaliste</i> soutenue par les philosophes classiques de l'Antiquité, la société est un fait naturel qui prend sa source dans la première union nécessaire entre un mâle et une femelle. Autrement dit, l'homme est naturellement un être social car la société est le produit de l'évolution de l'espèce humaine. C'est cette idée que Aristote confirme es ces termes : « (...) <i>une cité est par nature antérieure à une famille et à chacun de nous (...) c'est donc par nature qu'il y a chez tous les hommes la tendance vers une communauté de ce genre</i> » <i>Politique</i>,
--	------------------------------------	---	------------------------	--

		ALAIN, philosophe français HOBBS, philosophe anglais LOCKE, philosophe anglais ROUSSEAU, philosophe français	Paris, PUF, 1950, p.6. En clair, l'existence de l'homme et celle de la société sont indissociables ; c'est-à-dire que l'homme n'a pas d'abord existé avant son immersion dans la société. C'est justement au regard de cela que le philosophe français ALAIN (1861-1951) affirme ceci : « <i>J'en conclus que l'homme est citoyen par nature</i> » <i>Propos sur les pouvoirs</i>, Paris, Gallimard, 1985, p.26. En un mot, la société est par nature une essence de l'homme. Mais faut-il absolument se fier à une telle opinion ? <u>B- LA VIE SOCIALE COMME UN FAIT ACCIDENTEL</u> Du point de vue de la <i>thèse culturaliste</i> défendue par les philosophes du contrat tels que Thomas HOBBS (1588-1679), John LOCKE (1632-1704), Jean-Jacques ROUSSEAU (1712-1778) et bien d'autres, la société est le produit d'un contrat ; c'est-à-dire d'un accord ou d'une convention passée entre les individus qui vivaient dans un état originel qu'ils appellent "état de nature". Mais le contenu de cet état diffère les uns chez les autres. Ainsi chez HOBBS, l'état de nature est un état de violence naturelle où règne la loi du plus fort. Alors il conclut que les hommes sont naturellement méchants ; et s'ils vivent maintenant en société c'est par le biais d'un contrat signé par les individus eux-mêmes afin d'échapper à cette situation chaotique qui guettait l'espèce humaine. À ce propos, il affirme : « <i>Si l'on considère de plus près les courses pour lesquelles les hommes s'assemblent, et se plaisent à une mutuelle société, il apparaît bientôt que cela n'arrive que</i>
--	--	--	---

				<i>par accident, non par une disposition nécessaire de la nature</i> » <i>Le citoyen</i>, Paris, Garnier-Flammarion, 1982, p.90. Par ailleurs selon ROUSSEAU, à l'état de nature l'homme est plutôt bon, ou du moins doux et inoffensif. Il est également un être faible qui ne peut faire face tout seul à certaines calamités naturelles qui représentent une menace à la conservation de son espèce (sa survie). Ainsi il considère que c'est cette situation précaire et ces sentiments débonnaires qui vont pousser les hommes à vivre ensemble et ce, à travers un accord qu'il nomme pacte social, expression de la volonté générale. En un mot, c'est l'intérêt commun qui est à l'origine de la vie en société. Il dit en substance ce qui suit : « <i>C'est la faiblesse de l'homme qui le rend sociable</i> » <i>Emile ou de l'éducation</i>, Paris, Garnier, 1966. Autrement dit, ce qui donne naissance à une cité, c'est l'impuissance où se trouve chaque individu à se suffire lui-même, et le besoin qu'il éprouve d'une foule de choses. Au regard de ces différentes positions, nous retenons que l'homme est ici considéré comme un être accidentellement social. Toutefois, que ce soit de façon naturelle ou conventionnelle, on ne peut nier que la société reste le lieu du déploiement de l'existence humaine. Alors, quel est l'impact de cette existence sociale sur la manifestation de la liberté de l'homme ? <u>II- L'IMPACT DE LA SOCIETE SUR LA VIE DE L'HOMME</u> <u>A- L'ESPACE SOCIAL, LIEU D'ALIENATION ET DE CONFLITS</u>
--	--	--	--	---

		Dites, en quoi la société est-elle un frein à l'épanouissement de l'homme ? SARTRE, philosophe français.	Les élèves répondent Si la société est facteur d'aliénation, c'est bien parce que tout ce qui la constitue s'oppose bien souvent à l'épanouissement de l'homme. Et au nombre des composantes de la société nous pouvons compter autrui. 1- <u>La présence d'autrui comme obstacle à ma liberté</u> Autrui peut a priori peut se définir comme mon alter-ego, c'est-à-dire mon semblable, mon prochain, le moi qui n'est pas moi. De cette manière, en tant qu'il diffère de moi, autrui peut impacter (influencer) de façon négative mon existence. a) <u>Le regard d'autrui, source de gêne et d'aliénation</u> L'une des raisons premières pour lesquelles la présence d'autrui peut s'avérer gênante dans notre vie, c'est d'abord parce que son regard nous indispose bien souvent et nous incline à renoncer à notre être propre pour ne faire que sa volonté. Autrement dit, le regard d'autrui nous impose une existence inauthentique dans laquelle se perd l'affirmation de notre originalité. Abordant dans ce sens, Jean-Paul SARTRE (1905-1980) reconnaît aussi que tout en nous objectivant, le regard d'autrui nous photographie, nous fige et nous prive de nos propres possibilités. Illustrant parfaitement cette idée, il affirme : « <i>Je saisis le regard de l'autre au sein même de mon acte, comme aliénation et perte de mes propres possibilités</i> » <i>L'être et le néant</i>, Paris, Gallimard, 1943, p.323. En termes simples, retenons qu'en tant qu'il nous met en situation de gêne, le regard de l'autre nous oblige donc à porter des masques, mieux, à être des personnes que nous ne voulons pas être. Et c'est bien encore
--	--	---	--

VALERY (Ambroise Paul Toussaint Jules Valéry), écrivain, poète, philosophe français.

MACHIAVEL, historien, homme politique italien.

pour cela que **Paul VALERY** (1271-1945) déduit que « *Si le regard pouvait tuer, si le regard pouvait féconder, la rue serait pleine de cadavres et de femmes grosses* » *Tel quel*, in Œuvre, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1930. On peut ainsi conclure ici que si elle nous gêne absolument, alors la présence des autres apparaît comme un véritable supplice dans notre vie puisque leur regard et même leurs actes nous dépouillent de toutes nos capacités. Cela dit, parce qu'ils nous obligent à renoncer à nos désirs et envies, les autres font ainsi de notre vie un univers carcéral. Par là, ne sommes-nous pas dans une situation d'insécurité en vivant avec autrui ?

b) La cohabitation avec les autres, une source de conflits et d'insécurité

Au vu de la concurrence et de la méchanceté qui meublent notre quotidien, l'on est en droit de soutenir ici qu'autrui représente pour nous une source d'insécurité. A la vérité, dans nos rapports de tous les jours, autrui apparaît comme un rival qui cherche à m'éliminer pour s'affirmer. Dans cette perspective, **Nicolas MACHIAVEL** (1469-1527) fera remarquer que toute relation entretenue avec autrui est une relation de compétition ou de conflit dans laquelle chaque conscience poursuit la mort de l'autre. Et c'est justement pour cette raison que **Sartre** pouvait affirmer ceci dans *L'être et le néant*, (Paris, Gallimard, 1943, p. 323 : « *Ma chute originelle, c'est l'existence des autres* ». Au-delà de ce fait, on peut aussi noter qu'autrui se présente parfois même comme un être agressif qui prend plaisir à instrumentaliser, violenter, exploiter sans scrupule son semblable. Sartre le dit si bien encore en ces termes : « *L'enfer, c'est les autres* »

FREUD, Médecin,
philosophe germano-
autrichien

Qu'est-ce que la violence ?

Les élèves répondent

Huis clos, Paris, Gallimard, 1947, p.93. Mieux, au-delà d'un simple rival, autrui semble être un parfois bien méchant et dangereux qui se plaît à se nourrir de la ruine de ses pairs. C'est ce que **Sigmund FREUD** a également voulu dire lorsqu'il écrit : « ***L'homme est en effet tenté de satisfaire son besoin d'agression aux dépens de son prochain (...), de lui infliger des souffrances, de le martyriser, de le tuer*** » *Malaise dans la civilisation*, Paris, PUF, 1970, p.50.

De tout ce qui précède, l'on peut retenir la présence de l'autre semble faire de la société un cadre de misère. Mais l'espace social étant le lieu où les individus sont tous soumis à une autorité commune appelée l'Etat, ne peut-on pas considérer aussi cette institution comme étant un frein à la manifestation des libertés individuelles ?

2- L'Etat, une organisation sociale liberticide

L'Etat est un simple concept politique qui se réfère à une organisation sociale, économique et politique souveraine, formée par des institutions qui régulent la vie d'une communauté sur un territoire délimité par des frontières. Autrement dit, l'Etat apparaît comme un ensemble de *populations* vivant sur un même *territoire* administré par un *gouvernement*. Par ailleurs, si l'Etat constitue une contrainte pour l'homme c'est notamment à cause de sa force abusive dont il fait usage dans l'exercice du pouvoir.

a) La violence de l'Etat, source d'injustice sociale et d'oppression du peuple

On pourrait définir la violence comme l'agressivité ou la contrainte exercée sur quelqu'un soit par la force physique ou

BAKOUNINE,
révolutionnaire, théoricien de
l'anarchisme, philosophe
russe.

LENINE, homme politique et
théoricien marxiste russe.

morale. Ainsi, la violence fait partie intégrante de l'Etat car dans son fonctionnement même, l'autorité étatique s'applique à l'exercice de la puissance. C'est pour cette raison que **Mikhaïl Aleksandrovitch BAKOUNINE** (1814-1876) affirme dans *L'empire knouto-germanique et la révolution sociale*, (in Œuvres complètes, Tome I, Paris, Editions Stock, 1895, p.288) : « ***L'Etat c'est l'autorité, c'est la force, c'est l'ostentation et l'infatuation de la force*** ». On comprend ainsi que derrière l'autorité du pouvoir d'Etat se cache généralement une violence ; et cette violence engendre bien souvent l'injustice au sein de la société car elle défend de plus en plus les intérêts de la classe bourgeoise au détriment du peuple prolétaire. **Vladimir Ilitch Oulianov** appelé encore **LENINE** (1870-1924) ne dit également le contraire lorsqu'il écrit : « ***L'Etat est l'organisation spéciale d'un pouvoir : c'est l'organisation de la violence destinée à mâter une certaine classe*** » *L'Etat et la révolution*, Paris, Editions sociales, 1917, p.37.

Par ailleurs, il faut dire aussi que l'usage de la violence par l'Etat se fait également au moyen de certains instruments pour empêcher l'expression des libertés individuelles. Au nombre de ces instruments, on peut compter d'une part les **AIE** (**A**ppareils **I**déologiques de l'Etat : écoles, religion, mass-média...) qui sont mis en place pour influencer psychologiquement ou moralement les citoyens de manière subtile afin de les incliner à obéir. Puis nous avons les **ARE** (**A**ppareils **R**épressifs de l'Etat : police, prison, justice...) établis pour réprimer de façon physique toute possibilité d'insoumission, de désobéissance ou de rébellion de la part des citoyens. C'est dans cette perspective que **Max**

		STIRNER, de son vrai nom Johann Kaspar Schmidt est un philosophe bavarois (Allemagne/ Bayern) Anarchisme : mouvement idéologique, doctrine philosophico-politique qui refuse la soumission à toute forme d'autorité. Leur devise est : « ni maître, ni dieu »	STIRNER (1806-1856) dira que « <i>L'Etat cherche par sa censure, sa surveillance, et sa police, à enrayer toute activité libre</i> » <u>L'unique et sa propriété</u>, Paris, Editions Stock, 1978, p.272. Au total, disons qu'au vu de tous ces moyens utilisés, à savoir le droit et la justice, et un même son rapport de force avilissant ; l'Etat apparaît de façon générale comme une organisation purement entravante et aliénante. 1- <u>L'Etat comme un facteur d'aliénation</u> L'une des raisons pour lesquelles l'Etat pourrait être considéré comme facteur d'aliénation c'est d'abord parce que selon une certaine opinion, le pouvoir étatique et la liberté humaine se présentent à bien d'égards comme deux réalités antinomiques. Autrement dit, l'un ne peut subsister en présence de l'autre. C'est dans ce contexte que Lénine affirme : « <i>Tandis que l'Etat existe, il n'y a point de liberté ; quand régnera la liberté, il n'y aura pas d'Etat</i> » <u>L'Etat et la révolution</u>, Paris, Editions sociales, 1917, p.37. Aussi dans cette perspective, les Anarchistes estiment que l'Etat est donc liberticide parce qu'il se nourrit de la déchéance, de l'avilissement et de la mort même de ses membres. À ce titre, l'Anarchisme préconise ainsi que la liberté véritable des citoyens ne peut que passer par la révocation immédiate et sans condition des structures étatiques. Fort de cela, BAKOUNINE déclare encore que : « <i>L'Etat est une abstraction destructive qui vit de l'immolation de tous ceux qui le constituent (...) C'est un immense cimetière où viennent s'enterrer les manifestations de la vie individuelle et collective</i> »
--	--	---	---

				<u>Catéchisme révolutionnaire</u>, 1866, Editions de l'Herne, 2009). Pour terminer, disons que même s'il se situe dans une perspective un peu plus particulière, Friedrich NIETZSCHE (1844-1900) ne nie pas aussi le caractère aliénant du pouvoir d'Etat. À la vérité, ce penseur allemand considère plutôt que l'Etat est une structure démagogique qui ment pour tromper le peuple afin de voler les biens de celui-ci. C'est donc un instrument de mensonge, un monstre dangereux qui se plaît à utiliser de vaines paroles démagogiques telles que <i>la République, la Patrie, la Nation</i>, juste pour endormir la conscience révolutionnaire des individus afin de les mieux exploiter. À ce propos, il conclut que « <i>L'Etat, c'est le plus froid de tous les monstres froids ; il ment froidement et voici le mensonge qui rampe de sa bouche : « moi l'Etat, je suis le peuple »</i> » <u>Ainsi parlait Zarathoustra</u>, Paris, Mercure de France, 1963, p.66. Au total, nous retenons à la lumière de cette analyse première que la société dans tout son ensemble paraît particulièrement aliénante. Cependant, vu le fait que l'homme vive toujours dans cet espace social, ne peut-on pas voir en la société le lieu par excellence de la manifestation de la liberté humaine ? <u>B- LA SOCIETE, CADRE DE LIBERTE ET DE BIEN-ÊTRE</u> Nous l'avions dit, l'homme est un être social, c'est-à-dire qu'il vit en société. Ainsi, s'il y vit jusque-là c'est bien parce qu'à travers toutes ses composantes, la société semble promouvoir sa liberté et son épanouissement.
--	--	--	--	---

		MALSON, sociologue, critique musical français. De son vrai nom Lucien PATTE, né le 14 Mai et mort le 27 Janvier. GARAUDY, homme politique, député, sénateur de la 5^e République française.	1- <u>Autrui, un être indispensable pour notre épanouissement</u> a) <u>La présence des autres, une source d'humanisation</u> On pourrait soutenir ici aisément que c'est en vivant dans la société avec ses pairs que l'homme s'épanouit dans la mesure où grâce à eux, il arrive à mener une existence humaine digne de cette appellation. Autrement dit, c'est à autrui que nous devons d'être des hommes ; nous sommes en vie par la volonté de nos parents qui nous ont conçus et avec l'aide de la société, ils nous ont éduqués, entretenus et ont participé à notre insertion sociale. C'est ce qui pousse Lucien MALSON (1926-2017) à dire « <i>Il faudrait admettre que les hommes ne sont pas hommes hors de l'ambiance sociale</i> » <i><u>Les enfants sauvages</u></i>, Paris, UGE, 10/18, 1964, p.9. Par ces propos, il nous fait savoir qu'en dehors de la société, c'est-à-dire loin du contact avec les autres, l'individu reste étrange et étranger à l'humanité. Outre cela, il faut dire aussi que de par notre statut social, autrui apparaît comme la condition indispensable de notre existence. Mieux, si nous parlons aujourd'hui de liberté même, c'est justement parce que nos semblables nous auront donné la conscience de cette liberté et les moyens de la gagner. En ce sens, Roger GARAUDY (1913-2012) peut conclure en disant : « <i>L'enfer, c'est l'absence des autres</i> » <i><u>Parole d'homme</u></i>, Paris, Editions Robert Laffont, 1975, p.143 On comprend par ces propos que sans autrui, aucune existence réelle et acceptable n'est possible car il demeure notre appui la vie.
--	--	--	--

SARTRE, philosophe ,
journaliste français.

BADIAN, écrivain malien

b) Autrui, une aide et une consolation

Dire d'autrui qu'il est une aide c'est d'abord reconnaître qu'il est un canal efficace pour la connaissance de soi. En effet, l'autre à travers ses appréciations, nous permet de porter des jugements de valeur sur notre personnalité afin de savoir ce que nous sommes et surtout comment nous sommes. Pour justifier cette idée, référons-nous aux propos de **Jean-Paul SARTRE** (1905-1980) lorsqu'il dit ceci : « ***Autrui est le médiateur indispensable entre moi et moi-même*** » *L'être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, p.265. D'ailleurs il n'a pas tort d'affirmer cela puisque l'expérience de la vie même révèle que pour que la connaissance de soi, soit objective et plus vraie, elle doit nécessairement se faire par l'intermédiaire d'un autre moi qui n'est pas moi. Ainsi, Sartre lui-même déduit de « ***Pour obtenir une vérité quelconque sur moi, il faut que je passe par l'autre*** » *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Gallimard, Folio Essai, 1966, p.59. Du reste, disons que plus qu'une simple aide, autrui est aussi pour nous une consolation. À la vérité, nos moments de bonheur comme de malheur n'ont de sens que grâce à autrui. En s'engageant à nos côtés dans les différentes luttes pour nous libérer de toute forme d'oppression, autrui prépare ainsi notre insertion sociale. Cette idée, **Seydou Badian KOUYATE** (1928-2018) la témoigne fort bien à travers ces lignes : « ***L'homme n'est rien sans les hommes, il vient dans leur main et s'en va dans leur main*** » *Sous l'orage*, Paris, Présence Africaine, 1972, p.27.

Au sortir de cette analyse première, nous retenons qu'autrui demeure plus que nécessaire car, loin d'en être un obstacle, il contribue véritablement à la réalisation de notre

		HOBBS, philosophe anglais ; théoricien du « contrat » WEBER, philosophe allemand	épanouissement. Et c'est justement dans cette optique que s'inscrit l'autorité étatique à laquelle sont soumis tous les individus vivants en société. 2- <u>L'Etat, une organisation sociale pour le bien-être du citoyen</u> a) <u>La violence étatique, source de stabilité et d'ordre social</u> Comme le disait Thomas HOBBS (1588-1679) à l'état de nature « <i>L'homme est loup pour l'homme</i> » <i>Le citoyen</i>, Paris, Garnier-Flammarion, 1982, p.90. Cette thèse laissait déjà entrevoir l'idée selon laquelle il est inscrit au fond de l'homme une agressivité naturelle qui le pousse à porter souvent atteinte sans raison aucune à son prochain. Si tel est le cas, alors l'Etat revendique à son propre compte le monopole de la violence légitime, car celle-ci a été instituée pour faire régner l'ordre et la paix entre les citoyens. En effet, la violence de l'Etat est nécessaire car elle empêche les individus de violer, voler, transgresser et tuer même leurs semblables. Sans cette violence légale, l'autorité de l'Etat serait non seulement bafouée mais pire encore, la société elle-même aurait sombré dans le chaos. Dans cet élan Max WEBER (1864-1920) ne manquera pas de d'affirmer ceci : « <i>S'il n'existait que des structures sociales d'où toute violence serait absente, le concept même d'Etat aurait alors disparu, et il ne subsisterait que ce qu'on appelle au sens propre l'anarchie</i> » <i>Le savant et le politique</i>, Paris, Plon, 1959, p.101.
--	--	--	---

				Par ailleurs, il faut ajouter que la violence est nécessaire au fonctionnement de l'Etat dans la mesure où cette violence permet parfois à l'Etat d'appliquer efficacement la justice. En d'autres termes, il est souvent utile de mettre ensemble la justice et la force d'autant plus qu'il y a des moments où la violence demeure la seule façon dont on puisse assurer la justice sociale. De cette manière on en déduit alors que la force ou la violence est acceptable pour le fait qu'elle permet de soutenir le droit ou les lois établies afin que l'Etat atteigne ses objectifs régaliens. À ce propos, Nicolas MACHIAVEL (1469-1527) nous instruit de la sorte : « <i>Vous devez savoir qu'il y a deux manières de combattre, l'une avec les lois, l'autre avec la force. Mais lorsque les lois sont impuissantes, il faut bien recourir à la force</i> » <i>Le Prince</i>, Paris, Bordas, 1980, p70. En somme, on retiendra que la violence étatique, en tant qu'elle milite pour le maintien de l'ordre social, est un moyen efficace pour conditionner réellement la subsistance de la vie en société. En revanche, au vu des moyens qu'il utilise pour exercer son pouvoir, quelle est donc la véritable finalité de l'Etat ? b) <u>La liberté de l'homme comme finalité essentielle de l'Etat</u> Au vu des règles qu'il établit et qui rendent possibles les différents intérêts des citoyens, on pourrait soutenir sans ambages que l'objectif ultime de l'Etat est bien la liberté de l'individu. En effet, au-delà des apparents moyens coercitifs dont il fait usage dans l'exercice de son pouvoir, il faut reconnaître que l'Etat est une organisation qui entend promouvoir la liberté tant recherchée par les hommes. C'est
--	--	--	--	---

SPINOZA, philosophe
hollandais.

pourquoi selon les mots de **ROUSSEAU** l'Etat peut être appréhendé comme « *une forme d'association qui défend et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant* » *Du contrat social*, Paris, Bordas, 1973, p.75. De façon plus explicite, l'Etat en tant que garant de la sécurité sociale qui passe nécessairement par le maintien de l'ordre public, paraît comme le gardien et promoteur de la liberté des citoyens. Il est l'organe politique qui a été institué par les hommes eux-mêmes afin de rendre possible la vie communautaire. À ce propos **Baruch Spinoza** (1632-1677) disait « *La fin de l'Etat est donc en réalité la liberté* » *Traité théologico-politique*, in Œuvres, Paris, Garnier-Flammarion, 1997, p.329. Du reste, nous retenons que l'Etat demeure indispensable à la société toute entière.

CONCLUSION

Au total, l'analyse de la leçon sur « **La vie en société** » nous révélé deux positions contradictoires : la première estime que la société à travers la présence d'autrui ainsi que les contraintes étatiques, aliène l'individu. Puis la seconde opinion défend l'idée selon laquelle la société semble assurer pleinement l'épanouissement de l'homme. En ce qui nous concerne, disons que les relations sociales sont d'une complexité qui rend difficile la saisie véritable de l'impact de la société sur l'épanouissement de l'individu.

Toutefois, si le cadre social ne peut offrir à l'homme les conditions nécessaires pour sa liberté, ne trouverait-il pas refuge dans une relation avec l'absolu ?

